Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-200054724-20251210-DE2025_131-DE

Membres en exercice : 28
Membres présents : 24
Membres votants : 28

Le 10 décembre 2025 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 4 décembre 2025 Publication de la convocation le : 5 décembre 2025

Etaient présents :
M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel ANSQUER, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER, Mme Corinne COSQUER LE MOENNER

Etaient absents :
M. Michel VAN-PRAET a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H
Mme Simone JOURAND a donné procuration à M. Michel COLLOREC
M. Thierry MARTIN a donné procuration à M. Georges CASTEL
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

Quorum : atteint
Secrétaire de séance : M. Didier LOAS
Date de transmission au contrôle de légalité : 15 DEC. 2025
Date de publication : 15 DEC. 2025

Délibération n° 2025-131 : Rénovation de l'école Pierre Le Lec : avenant au marché de maîtrise d'œuvre
Rapporteur : Mme Armelle BRARD

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Les honoraires de maîtrise d'œuvre sont fixés de manière provisoire au stade de la programmation d'un projet.
Le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'école Pierre Le Lec a été attribué fin 2024 (DE2024-136) pour un montant de 478 152,00 € HT, dont :

- Tranche ferme : 450 152,00 € HT
- Tranche optionnelle : 28 000,00 € HT

Les études de maîtrise d'œuvre visent à déterminer le montant des travaux (phase avant-projet définitif) et à arrêter le montant des honoraires de maîtrise d'œuvre.

La tranche optionnelle « suivi des aménagements du Quai Anatole France – création de stationnements » ne sera pas affermie.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-200054724-20251210-DE2025_131-DE

Un avenant est ainsi proposé, se décomposant comme suit :

- Tranche ferme : + 37 812,50 € HT
- Tranche optionnelle : - 28 000 € HT.

Montant total de l'avenant : + 9 812,50 € HT
Le marché de maîtrise d'œuvre est donc d'un montant de 487 964,50 € HT.
Avenant joint en annexe.

Vu la Commission d'Appels d'Offre du 18 novembre 2024,
Vu la délibération DE2024-136 portant sur le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'école Pierre Le Lec,
Vu la proposition de la commission d'appel d'offres du 1er décembre 2025,

Entendu l'exposé de Monsieur le maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix pour et 8 voix contre, décide de :

- Approuver l'avenant pour honoraires de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'école Pierre Le Lec pour un montant de 9 812,50 € HT ;
- Autoriser Monsieur le maire à signer l'avenant ;
- Autoriser Monsieur le maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTÈRE)

Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS